

Observation Partenariale de la Conjoncture

Communiqué n° 48

Au 2e trimestre 2021, une embellie durable?

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, le 2° trimestre est marqué par un rebond de l'économie et des signaux positifs sur le front de l'emploi : hausses importantes de l'emploi salarié (notamment privé), des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) et des reprises d'emploi ; amélioration de l'indicateur conjoncturel de durée au chômage (ICDC). En revanche, le nombre de demandeurs d'emploi croît légèrement et le recours aux reports de cotisations sociales s'oriente toujours à la hausse. Mi-2021, la situation économique régionale est positive, portée par une demande soutenue. Les tensions sur les prix restent toutefois à surveiller.



Points de vigilance

Une reprise qui se poursuit en région

Le 2º trimestre 2021, marqué par une phase de confinement au mois d'avril puis de levées progressives des restrictions en mai et juin, connaît une dynamique positive. En Provence - Alpes - Côte d'Azur, activité et emploi retrouvent progressivement leur niveau d'avant-crise. Avec la hausse de l'emploi et le retour sur le marché du travail de personnes qui s'en étaient retirées, le taux de chômage reste stable. Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée recule pour la première fois depuis la crise sanitaire. Par ailleurs, le nombre de foyers bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) rejoint presque son niveau d'avant-crise.

L'emploi se redresse dans le tertiaire marchand

Porté par le secteur privé, l'emploi salarié est en forte hausse sur le trimestre, dépassant ainsi son niveau d'avant-crise. La croissance est forte dans le **tertiaire marchand**, la levée des restrictions contribuant à la vigueur de l'emploi dans l'Hébergement-restauration. Pour autant, ce sous-secteur ne retrouve toujours pas son niveau d'avant-crise, tout comme ceux du *Transport-entreposage* et des *Activités immobilières*. L'**industrie** quant à elle est en phase de ralentissement (sauf dans l'*Agroalimentaire*). Par ailleurs, si l'emploi demeure stable dans la **construction**, l'**intérim** reste inférieur à son niveau de fin 2019 dans ce secteur.

Des impacts différenciés selon les territoires

Après une saison d'hiver marquée par la fermeture des remontées mécaniques, le département des **Hautes-Alpes** voit la situation de son marché de l'emploi et du travail s'améliorer de façon prononcée : très forte augmentation de l'emploi, notamment dans l'Hébergement-restauration, baisse du taux de chômage, de la demande d'emploi, du temps moyen passé au chômage et forte reprise des retours à l'emploi.

A contrario, les Alpes-Maritimes demeurent pénalisées. C'est le seul département de la région où l'emploi salarié ne retrouve pas son niveau mesuré fin 2019, où la demande d'emploi progresse de façon marquée et où le taux de chômage demeure élevé par rapport à son niveau d'avant-crise. Les zones d'emploi situées le long du littoral (Menton, Cannes, Fréjus et Sainte-Maxime) présentent un taux de chômage supérieur à celui de la fin 2019. Ces territoires, en partie dépendants du tourisme international, pâtissent durablement de l'absence de la clientèle étrangère.

Si les principaux indicateurs sont au vert au mitan de l'année 2021, quelques incertitudes perdurent en raison des tensions inflationnistes, des difficultés d'approvisionnement (semi-conducteurs...), de l'envolée des cours de l'énergie et des matières premières, impactant en premier lieu les secteurs de l'industrie et de la construction.

L'emploi salarié dépasse désormais son niveau d'avant-crise

Vive hausse de l'emploi salarié dans le tertiaire marchand

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, l'emploi salarié s'accélère fortement : +1,7% au 2° trimestre 2021 (soit $+31\,700$ emplois), après +0,5%. Cette croissance est largement portée par le secteur privé (+2,1%, après +0,7%) et, dans une moindre mesure, par le secteur public (+0,5%, après -0,3%). L'emploi salarié dépasse ainsi son niveau de fin 2019 (+1,3%).

Le tertiaire marchand, secteur très largement pénalisé par la crise sanitaire, retrouve des couleurs au 2° trimestre 2021. L'emploi (intérim compris) progresse de +3,2 % (soit +29000 salariés), après +0,4%, et dépasse désormais son niveau d'avant-crise (+0,8 % par rapport à fin 2019). L'embellie est visible dans tous les départements de la région, particulièrement dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes en raison de créations très vives dans l'Hébergement-restauration. Au niveau régional, ce sous-secteur crée près de 17 000 emplois en un seul trimestre (+16,5 %, après -3,6 % début 2021). À l'exception des Transports et entreposage (-0,9%, après -0,2%) et des Activités immobilières (-1,1%, après +1,4%) qui perdent des emplois, tous les autres sous-secteurs sont également dynamiques. C'est le cas notamment des Autres activités de service (+3,2 %, après +1,6 %), des Activités de soutien aux entreprises (+2,1%, après +1,2%) ou encore du Commerce (+2.0%, après + 0.5%).

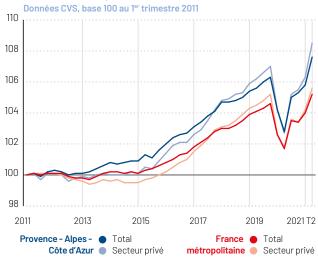
Dans le **tertiaire non marchand**, les effectifs (intérim compris) progressent modérément, comme en début d'année (+0.3%, soit +1700 salariés, après +0.2%). L'emploi se situe 1.4% au-dessus de son niveau d'avant-crise.

Dans l'industrie, l'emploi (intérim compris) ralentit (+0.5%, après +1.1%). Les progressions sont faibles dans tous les sous-secteurs d'activité sauf dans l'Industrie agroalimentaire qui demeure très dynamique (+2.1%, après +2.4%). L'industrie se situe ainsi 1,0 % au-dessus de son niveau de fin 2019.

Enfin, dans la **construction**, l'emploi (intérim compris) se stabilise au 2° trimestre, après un an de croissance soutenue, et demeure 3,9 % au-dessus de son niveau d'avant-crise. Toutefois, l'intérim, stable ce trimestre, reste inférieur de 5,5 % à son niveau de fin 2019 dans ce secteur, alors qu'il l'a dépassé dans tous les autres secteurs d'activité de la région.

L'emploi salarié progresse de façon soutenue dans tous les **départements** de la région. Les augmentations sont les plus vives dans les Hautes-Alpes (+7,1%, après +1,5%) et les Alpes-de-Haute-Provence (+3,1%, après +0,5%). Elles sont similaires à l'évolution régionale dans le Var (+1,7%, après +0,5%) et légèrement moindres dans le Vaucluse (+1,3%, après +0,5%), les Bouches-du-Rhône (+1,5%, après +0,7%) et les Alpes-Maritimes (+1,5%, après -0,1%), seul département de la région à ne pas avoir retrouvé son niveau d'avant-crise.

Évolution de l'emploi salarié

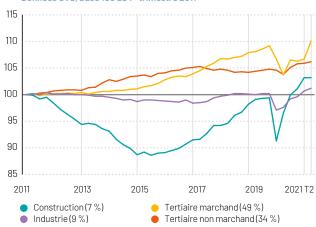


Source : Insee, estimations d'emploi - Acoss-Urssaf, Dares, Insee, estimations trimestrielles. **Champ :** emploi salarié en fin de trimestre.

Note: données provisoires.

Évolution de l'emploi salarié y compris intérim, en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Données CVS, base 100 au 1er trimestre 2011



Source: Insee, estimations d'emploi - Acoss-Urssaf, Dares, Insee, estimations trimestrielles.

Champ: emploi salarié en fin de trimestre.

Note: données provisoires.

En France métropolitaine, l'emploi salarié augmente de +1,1% au 2° trimestre (après +0,6%), principalement grâce au soutien du secteur privé et de l'emploi hors intérim. En hausse sur un an (+3,4%), il dépasse légèrement son niveau de fin 2019(+0,5%).

Précision: les salariés ayant été en situation d'activité partielle ou d'arrêt-maladie (y compris pour garde d'enfant) sont pris en compte dans les effectifs d'emploi salarié (emploi au sens du BIT). Le nombre de salariés en activité partielle a régulièrement progressé, pour atteindre 157000 ETP en avril 2021. À la suite des mesures de réouverture progressive, il décroit ensuite pour s'établir à 31000 ETP en juin 2021, niveau proche de celui mesuré à l'été 2020.



Augmentation importante des déclarations d'embauches

Au 2º trimestre 2021, les déclarations préalables à l'embauche (DPAE, hors intérim) progressent fortement (+80,5 % en un an). Cette amélioration est plus marquée qu'au niveau national (+74,5 %). Tous les types de contrat sont concernés, et plus particulièrement les CDI (+92,1%). Comparées au trimestre précédent, les embauches augmentent de +42,2 %.

Toutefois, par rapport au 2º trimestre 2019, le nombre de DPAE est en baisse (-17,5 %). Ce repli est essentiellement dû aux CDD de moins d'un mois (-29,1%) qui représentent 56,4 % des déclarations ce trimestre. Les *Hôtels*, *cafés et restaurants*, privilégiant les contrats courts, ne retrouvent pas leur

niveau de 2019 (-40 %), malgré une forte progression annuelle (+124 %) à la suite d'une possible reprise de leurs activités, dès le mois de mai 2021. Les embauches dans la *Construction* et

+1,7% d'emplois salariés sur le trimestre, soit 31700 emplois en plus

Une forte croissance dans le tertiaire marchand

+42,2 % de DPAE sur le trimestre *l'Industrie* restent dynamiques et progressent au-delà de leur niveau d'avant-crise, avec respectivement +3 % et +7 % par rapport à 2019.

Les embauches progressent sur un an pour l'ensemble des établissements, quelle que soit leur taille. Sur deux ans, les entreprises de 250 salariés et plus enregistrent la plus forte baisse (-23 %, soit 33 616 déclarations en moins). A contrario, celles de moins de 10 salariés affichent un recul moins marqué (-10 %).

Comme en région, tous les départements enregistrent une augmentation des DPAE sur un an et une diminution sur deux ans. Le repli est très prononcé dans les Alpes-Maritimes (-34,6 % par

rapport à 2019), en raison de la baisse conjointe dans les *Hôtels*, cafés et restaurants et les *Services*, qui représentent une part importante des embauches dans le département.

Un marché du travail en demi-teinte

Stabilité du taux de chômage*

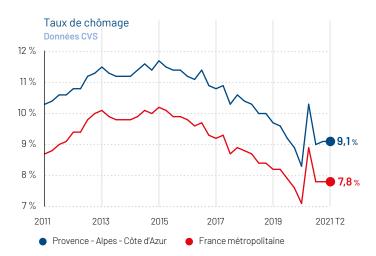
En Provence – Alpes – Côte d'Azur, le taux de chômage localisé est de nouveau stable au 2° trimestre 2021, après une forte baisse de –1,3 point au 4° trimestre 2020, liée à la mise en place du deuxième confinement. Il se maintient ainsi à 9,1% de la population active, un niveau proche de celui d'avant-crise. Sur un an, il progresse de +0,8 point.

En France métropolitaine, le taux de chômage reste stable également : 7,8 % de la population active au $2^{\rm e}$ trimestre 2021, après un repli de -1,1 point fin 2020. Sur un an, il augmente de +0,7 point.

Au niveau départemental, le taux de chômage recule très fortement sur un trimestre (-1,4 point) dans les Hautes-Alpes (7,8 %), qui retrouve presque son niveau de fin 2020. Il est quasi stable (entre -0,1 et +0,1 point) dans les Alpes-Maritimes (9,0 %), les Bouches-du-Rhône (9,2 %) et les Alpes-de-Haute-Provence (9,5 %). Enfin, il s'élève de +0,2 point dans le Var (8,6 %) et de +0,3 point dans le Vaucluse (10,4 %).

La demande d'emploi continue de progresser légèrement

Au 2e trimestre 2021, la région compte en moyenne 503900 demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégories A, B, C (tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite ou sans activité). Ce nombre continue de croître légèrement sur un trimestre (+0,4 % après + 0,5 %, soit 1900 demandeurs d'emploi supplémentaires). La progression est un peu plus vive pour les femmes que pour les hommes : respectivement +0,5 % et +0,2 %, après +0,5 % pour chaque catégorie. Alors que la demande d'emploi des jeunes de moins de 25 ans repart à la baisse (-0,5%, après +0,9 %), celle des personnes âgées de 50 ans ou plus croît près de deux fois plus vite qu'au 1er trimestre (+0,9 %, après +0,5 %). Pour la première fois depuis la crise, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis un an ou plus) se replie (-0,9%, après +2,1%), si bien que leur part dans l'ensemble des inscrits de catégories A, B, C décroît (-0,6 point sur un tri-



Note: données trimestrielles provisoires; estimation à +/-0,3 point près du niveau du taux de chômage national et de son évolution d'un trimestre à l'autre.

Source: Insee - Taux de chômage au sens du BIT (national), taux de chômage localisé (régional).

* Précaution: en 2020, le taux de chômage a connu de fortes fluctuations. Au 2° trimestre, avec le confinement général de la population, un grand nombre de personnes avaient basculé temporairement vers l'inactivité, faute notamment de pouvoir réaliser des recherches actives d'emploi dans les conditions habituelles. Le taux de chômage avait alors reculé « en trompe-l'œil » malgré une chute inédite de l'emploi. Au 3° trimestre, le retour à un comportement plus habituel de recherche et un niveau d'emploi encore déprimé avaient conduit à un fort rebond du taux de chômage. Au 4° trimestre, le taux s'était de nouveau replié, sous l'effet conjoint de la poursuite du rebond de l'emploi et de la légère baisse du taux d'activité liée au deuxième confinement. Au 1° trimestre 2021, la stabilité du taux de chômage résultait à la fois de celle du aux d'emploi et de la persistance d'un comportement de retrait d'activité, dû au maintien des restrictions sanitaires. Au 2° trimestre, elle s'explique à l'inverse par une hausse du taux d'emploi et par le retour sur le marché du travail de personnes qui s'en étaient retirées.

mestre) pour s'établir à 48,8 %. À l'inverse, le nombre d'inscrits depuis moins d'un an, qui ne cessait de baisser depuis le pic du 2° trimestre 2020, s'oriente à la hausse (+1,6 %, après -1,0 %).

Au $2^{\rm e}$ trimestre 2021, la croissance de la demande d'emploi décélère dans les Bouches-du-Rhône (+0,2 %, après +0,5 %), se maintient à +0,3 % dans le Vaucluse, s'accélère dans le Var (+0,5 %, après +0,1%) et repart à la hausse dans



les Alpes-Maritimes (+1,8 %, après -0,3 %). En revanche, la demande d'emploi recule légèrement dans les Alpes-de-Haute-Provence (-0,1%, après +1,6 %) et beaucoup plus fortement dans les Hautes-Alpes (-8,1%, après +8,9 %), département qui rejoint son niveau de fin 2020.

En France métropolitaine, la demande d'emploi repart à la baisse au 2° trimestre 2021 (-0,5%, après +0,1%).

Poursuite de la hausse des retours à l'emploi

Au cours du 2º trimestre 2021, plus de 117300 demandeurs d'emploi inscrits en catégories A et B ont accédé à un emploi d'un mois ou plus, soit une augmentation de +10,0 % par rapport au 2º trimestre 2019. Sur 12 mois glissants, cela représente plus de 386 500 retours à l'emploi (+1,4 % par rapport à l'année 2019). Sur la même

période, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A et B diminue de -0,7%.

Cette hausse des retours à l'emploi concerne davantage les hommes (+11,4 %, contre +8,3 % pour les femmes) et autant les jeunes de moins de 25 ans que les personnes de 50 ans ou plus (+13 % environ). Elle est particulièrement élevée chez les personnes inscrites depuis un an ou plus (+25,1%).

Le département des Hautes-Alpes a la plus forte augmentation annuelle du volume des reprises d'emploi (+24,3 %), suivent les Alpes-de-Haute-Provence (+16,7 %), les Bouches-du-Rhône (+10,6 %), les Alpes-Maritimes (+9,4 %), le Var(+8,0 %) et le Vaucluse(+7,0 %).

Amélioration de l'indicateur conjoncturel de durée au chômage (ICDC)

Avec une conjoncture économique maintenue telle qu'elle s'établit au 2° trimestre 2021, un demandeur d'emploi de Provence - Alpes - Côte d'Azur resterait, en moyenne, inscrit près de onze mois et

Taux de chômage de 9,1%,

stable sur le trimestre

+0,4 % de demandeurs d'emploi

(catégories A, B, C) sur le trimestre

117300 reprises d'emploi d'une durée d'un mois ou plus ce trimestre une semaine consécutivement (339 jours) sur les listes de Pôle emploi. Après une année 2020 particulièrement instable, l'indicateur poursuit son amélioration entamée au 1^{er} trimestre 2021, en diminuant de plus d'un mois (–36 jours) sur un trimestre. Cette embellie concerne toutes les catégories de population mais davantage les hommes (328 jours; –43 jours) et les seniors (531 jours; –50 jours).

Sur deux ans, l'indicateur est stable. Il s'améliore d'environ six semaines pour les familles de métiers liées aux « Supports aux entreprises » (372 jours) et aux « Transports » (321 jours); tandis qu'il se dégrade de quatre à six semaines pour celles des « Arts, façonnage d'ouvrages d'art » (419 jours), de la « Communication, média, multimédia » (368 jours) et de la « Banque, assurance, immobilier » (365 jours).

L'ICDC diminue sur l'ensemble des départements de la région ce trimestre. L'indicateur des

Hautes-Alpes (317 jours) est celui qui baisse le plus (cinq mois et deux semaines en moins). Il passe de l'indicateur le plus élevé au cours du 1er trimestre 2021 - dans un contexte de fermeture des remontées mécaniques - à l'un des plus faibles au cours du 2e trimestre 2021. L'indicateur des Alpes-de-Haute-Provence est le plus élevé au 2e trimestre 2021 (376 jours), bien qu'il diminue de deux mois environ au cours de ce trimestre. Les indicateurs des Alpes-Maritimes (339 jours) et des Bouches-du-Rhône (355 jours) s'améliorent de plus d'un mois au cours du trimestre. L'embellie est moins marquée dans le Var (303 jours) et le Vaucluse (356 jours) avec une baisse de presque un mois sur le trimestre.

L'ICDC est un indicateur conjoncturel proposé par Pôle emploi dans le but de synthétiser l'incidence de la conjoncture économique sur l'état du marché du travail, et les opportunités qu'il offre pour trouver un emploi. Il reproduit le calcul de l'espérance de vie d'une population en évaluant la durée moyenne de chômage d'une cohorte fictive de demandeurs d'emploi qui connaîtraient durant toute la période de chômage les mêmes conditions sur le marché du travail que celles du trimestre considéré.

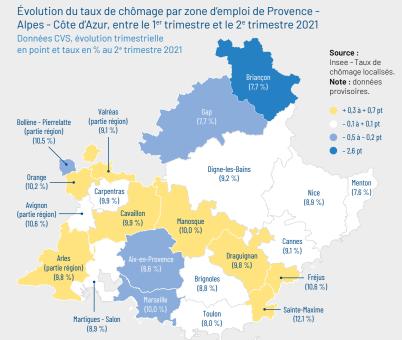


Zoom sur le marché du travail territorialisé

Baisse importante du taux de chômage dans la zone d'emploi de Briançon, après une hausse sans précédent

À un niveau géographique plus fin, le taux de chômage se replie très fortement au 2º trimestre 2021(-2,6 points) dans la zone d'emploi de Briançon (7,7%), effaçant presque la hausse record du début d'année. La baisse est plus modérée (entre -0,5 et -0,2 point) dans les zones d'Aix-en-Provence (6,6%), Gap (7,7%), Marseille (10,0%) et Bollène - Pierrelatte (10,5%). Le taux progresse en revanche (entre +0,3 et +0,4 point) dans les zones d'Arles (9,8%), Draguignan (9,8%), Cavaillon (9,9%), Manosque (10,0%), Orange (10,2%) et Fréjus (10,6%). L'augmentation est un peu plus prononcée (entre +0,6 et +0,7 point) à Valréas (9,1%) et Sainte-Maxime (12,1%). Dans les autres territoires de la région, le taux est quasi stable.

Provence - Alpes - Côte d'Azur : 9,1% (stable) France métropolitaine : 7,8% (stable)





Rebond de l'activité économique française dans un contexte d'inflation

Après une stabilité au 1er trimestre, le PIB français a progressé au 2e trimestre 2021 (+1,1%), l'activité ayant rebondi en mai et en juin après le confinement d'avril. Ce rebond a été notamment tiré par celui de la consommation, avec l'allègement progressif des restrictions sanitaires, mais aussi par l'investissement, qui a dépassé son niveau d'avant-crise. L'emploi salarié, de son côté, a progressé fortement, dépassant fin juin son niveau de la fin 2019. Dans le même temps, l'inflation a nettement augmenté et les entreprises sont nombreuses à se déclarer contraintes par des difficultés d'approvisionnement.

Malgré ce contexte, la reprise se poursuivrait au second semestre, l'activité rejoignant à la fin de l'année son niveau d'avant-crise. Au total, le PIB augmenterait de +6,25% en 2021, après sa chute de -8,0% en 2020.

Au niveau international, la reprise se poursuivrait au second semestre, également poussée par la consommation, notamment aux États-Unis. Toutefois, ce rebond à l'international entraînerait des tensions inflationnistes, visibles dès le premier semestre 2021 avec l'envolée des cours de l'énergie et des matières premières.

Une reprise économique régionale qui se confirme

En 2021, l'économie se rapprocherait de son niveau d'avant-crise

Les informations collectées début septembre 2021 par la Banque de France (auprès d'un échantillon d'entreprises et d'établissements représentatifs de l'économie régionale, employant près de 138 000 salariés et réalisant près de 25 milliards d'euros de chiffre d'affaires), confirment les tendances observées lors des enquêtes mensuelles de conjoncture : une évolution d'ensemble positive, portée par une demande active tant sur le plan national qu'international.

En région, les transactions dans les **services mar- chands** progressent (+ 10,5 % par rapport à 2020),
tendance en amélioration avec celle escomptée
lors des enquêtes menées en début d'année. Les
dépenses d'investissement sont en baisse de -2,2 %. L'emploi
serait favorablement orienté (+1,7 %).

Dans l'**industrie**, la croissance de la production évolue positivement (+12,8 % par rapport à 2020), et se situe à un niveau supérieur à celui espéré en début d'année. Cette situation est issue d'une forte demande et des carnets de commandes au plus haut qui ont induit une forte sollicitation des capacités de production. Pour répondre à la clientèle, voire se prémunir des risques liés aux difficultés d'approvisionnement, certaines industries ont avancé leur calendrier d'investissement, à l'origine d'une progression importante (+39 %). La situation de l'emploi évoluerait légèrement (+0,7 %).



Une évolution positive de l'activité est anticipée dans tous les secteurs

53% des établissements régionauxont bénéficié
d'un report de
cotisations

Dans son ensemble, le secteur de la **construction** affiche une progression de +2,3 % par rapport à 2020, se positionnant en dessous des prévisions de début d'année. Cette évolution trouve son origine dans des perspectives mitigées dans les *Travaux publics*, liées à un moindre dynamisme de la commande publique. Les dépenses d'investissement s'inscrivent en retrait (-4,8 %). L'emploi se maintiendrait (+0,8 %).

Des reports de cotisations toujours en hausse

Au 25 août 2021, plus de 369300 établissements ont bénéficié d'un report de cotisations sociales, soit 53% des établissements de la région. Les demandes adressées à l'Urssaf concernent majoritairement les établissements employeurs du secteur privé, quelle que soit leur taille. Le recours à

cette démarche varie selon les secteurs d'activité ; les établissements de l'Hébergement-restauration et des Transports et entreposage restent ceux qui y font le plus appel.

Les Bouches-du-Rhône continuent à être le département où cette démarche est la plus fréquente ; elle l'est moins dans les Hautes-Alpes.

Ces demandes de report de cotisations sociales concernent plus de $1545\,300$ salariés. La part restante des impayés est de $42\,\%$ et concerne plus de $65\,450$ établissements au $25\,ao$ ût 2021.

Le nombre de bénéficiaires du RSA rejoint presque son niveau d'avant-crise

Au $2^{\rm e}$ trimestre 2021, le nombre de bénéficiaires du **Revenu de solidarité active** (RSA) en Provence – Alpes – Côte – d'Azur recule en rythme annuel pour la première fois depuis le début de la crise sanitaire : 9 700 bénéficiaires en moins (soit – 5,6 %, après + 3,9 % fin mars 2021). Cette décrue, plus marquée qu'en France métropolitaine (–4,2 %), concerne tous les départements de la région, plus particulièrement les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône (respectivement –8,7 % et –5,9 %). Avec près de 162 000 personnes fin juin 2021, le nombre d'allocataires du RSA rejoint presque son niveau d'avant-crise. D'après les premières données disponibles sur le $3^{\rm e}$ trimestre (juillet), le recul annuel se poursuit.

Les mesures de prolongation* des droits à l'allocation chômage étant encore en vigueur, la baisse du nombre de bénéficiaires

de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) indemnisés se poursuit et s'accentue au 2° trimestre 2021 (-18,5 % sur un an, après -5,9 %), pour atteindre $24\,000$ allocataires. Ce recul est proche du niveau national (-16,5 %) et concerne tous les départements.

Dans le même temps, près de 370 000 foyers sont bénéficiaires de la **Prime d'activité** (PA) en région. Ce nombre est quasi stable sur un an (-0,1%, après +1,2%). Il baisse dans tous les départements de la région à l'exception des Bouches-du-Rhône (+1,0%). Au niveau national, la diminution se poursuit fin juin 2021 (-1,4%) sur un an). Selon la Cnaf, cette baisse s'explique à la fois par une augmentation du nombre d'allocataires perdant leur droit (sorties) et par une diminution des ouvertures de droits (entrées). Une grande partie de l'augmentation des sorties sont dues à la hausse des ressources des allocataires en lien avec la reprise économique.

* Afin de tenir compte de la situation sanitaire, les demandeurs d'emploi indemnisés au titre de l'ASS et de l'Allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) qui arrivent en fin de droits depuis le 30 octobre 2020, bénéficient d'une prolongation automatique de versement, prévue jusqu'au 30 juin 2021.

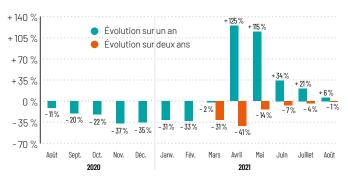
Regain des embauches dans les TPE au mois d'août

En août 2021, près de 166 200 déclarations préalables à l'embauche (DPAE) ont été déposées en région, soit une hausse de +6 % sur un an. Cependant, ce volume reste légèrement en deçà du niveau mesuré à la même période en 2019 (-0,5 %).

Entre les mois d'août 2019 et 2021, les CDI et CDD de plus d'un mois affichent des hausses importantes (respectivement +9 % et +18 %). A contrario, les CDD de moins d'un mois présentent une baisse de -5 % sur la période. En dépit de la réouverture de ses établissements et de l'allègement des mesures sanitaires, le secteur des Hôtels, cafés et restaurants reste particulièrement affecté : les DPAE y reculent de -21 %. Parallèlement, la Construction est particulièrement dynamique (+15 %), de même que le Commerce (+12 %).

Les entreprises de moins de 10 salariés enregistrent la plus forte croissance sur l'année (+ 21 %) et par rapport à 2019 (+ 12 %). En août 2021, les entreprises de 250 salariés et plus sont désormais à l'origine de 28 % des DPAE.

Évolution des DPAE en Provence - Alpes - Côte d'Azur



Source: Urssaf, Acoss - DPAE

46 % des embauches d'août proviennent des Bouches-du-Rhône, en essor de +9 % sur un an (+3 % sur deux ans). Les Alpes-Maritimes demeurent le territoire le plus fragilisé (seulement +3 % sur un an, -7 % sur deux ans) en raison de la forte concentration d'établissements relevant du secteur des *Hôtels*, cafés et restaurants. Le Var, en dépit d'une évolution encourageante (+4 % sur un an), ne retrouve pas son niveau d'avantcrise. Enfin, en termes de dynamique de sortie de crise, les Hautes-Alpes semblent tirer leur épingle du jeu, avec une croissance des embauches de l'ordre de +7 % depuis 2019.

En septembre, les offres d'emploi déposées à Pôle emploi sont à leur plus haut niveau

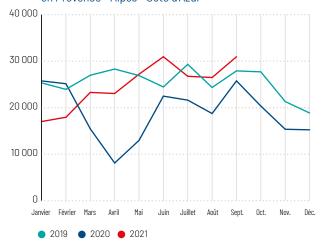
Le volume d'offres d'emploi déposées à Pôle emploi a connu un pic historique en juin et en septembre $2021:30\ 950$ offres ont été enregistrées en septembre, soit une hausse de +20% sur un an (+5200 offres). Cette croissance est inférieure à celle observée au niveau national (+37%).

En comparaison de la situation d'avant-crise, le nombre d'offres a augmenté de +11 % par rapport à septembre 2019. La réouverture des terrasses de restaurants et cafés, des lieux culturels... semble avoir impacté positivement l'offre d'emploi en région.

Sur les quatre derniers mois cumulés (juin à septembre 2021), le nombre d'offres déposées à Pôle emploi s'accroît de $+30\,\%$ en région. Au niveau des départements, les Alpes-Maritimes affichent la plus forte hausse ($+55\,\%$), viennent ensuite les Alpes-de-Haute-Provence ($+43\,\%$), le Var ($+38\,\%$), les Hautes-Alpes ($+35\,\%$) et le Vaucluse ($+30\,\%$). Les Bouches-du-Rhône enregistrent la plus faible augmentation ($+16\,\%$).

La plupart des secteurs d'activité (NA17) connaissent un regain de leur volume d'offres (sur les quatre derniers mois cumulés). Les sous-secteurs des Hôtels et hébergement similaire (+147 %),

Volume mensuel d'offres déposées à Pôle emploi en Provence - Alpes - Côte d'Azur



Source: Pôle emploi - STMAT Offres, données brutes.

de la Restauration traditionnelle (+115 %), de l'Ingénierie, étude techniques (+85 %), ainsi que de la Restauration de type rapide (+83 %) enregistrent les hausses les plus fortes. A contrario, certaines activités marquent le pas, comme le Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé (-25 %) ou la Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (-4 %).







Statistiques et analyses Pôle emploi, octobre 2021



► Insee conjoncture Provence - Alpes - Côte d'Azur Octobre 2021



► La conjoncture en Provence -Alpes - Côte d'Azur Banque de France, octobre 2021



► La note de conjoncture de la Dreets Provence - Alpes - Côte d'Azur Octobre 2021



➤ Stat'UR PACA
Urssaf, septembre 2021

Observation Partenariale de la Conjoncture

Mis en place en mars 2009 pour observer et anticiper les effets de la crise en Provence - Alpes - Côte d'Azur dans les domaines de l'économie, de l'emploi et sur le marché du travail, le dispositif « Observation Partenariale de la Conjoncture » (OPC) est un réseau d'experts de la conjoncture régionale animé par le Carif-Oref et constitué de la Région, la Dreets, Pôle emploi, l'Insee, la Banque de France et l'Urssaf.

Ce réseau a pour vocation d'élaborer des diagnostics conjoncturels partagés en confrontant les données et les analyses. Il s'agit également d'un lieu d'échanges – ouvert aux acteurs de l'observation en région – sur les statistiques conjoncturelles comme sur les aspects méthodologiques, et de construction de connaissances partenariales et multithématiques.

Par le caractère opérationnel de ses productions, OPC a également pour objectif de répondre aux besoins des décideurs en éclairant les évolutions économiques de court et moyen termes en région et dans les territoires infrarégionaux.

OPC c'est chaque trimestre :

- Une concertation des experts.
- Une diffusion du Communiqué.
- Une actualisation de la veille.

Et c'est toujours un site Internet dédié :

www.observation-partenariale-conjoncture.org

Directrice de publicationSylvette Avallet

Coordination Carif-Oref

Fanny Bremond Groupe technique
Fabien Mirosa d'OPC

Réalisation

Conception graphique - PAO www.gachwell.com

Rédaction finalisée le 21 octobre 2021













